

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi 7 août 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 7 août 2018 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Claudia Doucet, Patrick Mathis, Léo Gauthier, Martin Tourigny.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2018-08-082

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-08-083

Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2018 et le suivi.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 3 juillet 2018, séance ordinaire, soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-08-084

Adoption des comptes.

Il est proposé par madame Sandra Lampron, secondé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 100 842.79\$, dont 11 568.46\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2018-08-085

Adoption du règlement d'amendement au règlement de zonage n° 216

Sur proposition de madame Sandra Lampron, conseiller, appuyée par monsieur Grégoire Bergeron, conseiller, le règlement intitulé « Règlement n° 2018-298 amendant le règlement de zonage n° 216 de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-08-086

Adoption du règlement d'amendement au règlement de lotissement n° 217

Sur proposition de monsieur Patrick Mathis, conseiller, appuyée par monsieur Léo Gauthier, conseiller, le règlement intitulé « Règlement n° 2018-299 amendant le règlement de lotissement n° 217 de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-08-087

Dérogation mineure - Demande de M. Patrick Allard, coordonnateur de l'équipement Service des ressources informatiques et matérielles de la Commission scolaire des Bois-Francs au 471, rang 3 Ouest.

Considérant une demande afin d'autoriser l'agrandissement de l'école pour les nouvelles fonctions de l'école (gymnase et usages connexes) en cour avant à 3,5 mètres de marge de recul avant comparativement aux 7,5 mètres de marge de recul avant exigée et d'autoriser également cet agrandissement à 1 mètre de marge de recul latérale comparativement aux 2 mètres de marge de recul latérale exigée à la grille de la zone P2 de l'annexe B du règlement de zonage n°216. Concernant le lot 5 445 861, 471, 3^e rang Ouest, Saint-Samuel.

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme « CCU » recommande au conseil municipal de Saint-Samuel d'autoriser l'agrandissement de l'école;

Pour ce motif, il est proposé par Mme Claudia Doucet appuyé par M. Patrick Mathis et résolu que le conseil municipal de Saint-Samuel autorise l'implantation de l'agrandissement de l'école à 3,5 mètres de marge de recul avant et à 1 mètre de marge de recul latérale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-08-088

Dérogation mineure - Demande de M. Gilles Bergeron au 227 rue Béatrice.

Considérant une demande de M. Gilles Bergeron afin d'autoriser la construction à la résidence d'un solarium avec sous-sol à 4,2 mètres de marge de recul arrière comparativement aux 7,5 mètres de marge de recul arrière exigée à la grille de la zone AR4 de l'annexe B du règlement de zonage n°216, concernant le lot 5 446 071, 227, rue Béatrice, Saint-Samuel.

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme « CCU » recommande au conseil municipal de Saint-Samuel d'autoriser l'agrandissement par un solarium;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Martin Tourigny, appuyé par M. Grégoire Bergeron et résolu que le conseil municipal autorise l'agrandissement par un solarium avec sous-sol à 4,2 mètres de marge de recul arrière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Pétition rang des Saules Ste-Eulalie.

Des citoyens du secteur Mathée sont mécontents de l'état du rang des Saules. Ils demandent l'aide de la municipalité de Saint-Samuel. Monsieur Denis Lampron, maire, ira rencontrer monsieur le maire de Ste-Eulalie pour discuter de la situation, dossier à suivre.

2018-08-089

OMH – Budget révisé du 22 juin 2018.

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec dépose au conseil municipal un rapport d'approbation révisé;

ATTENDU QU' il y a lieu d'accepter le déficit d'une somme de 384 \$ représentant la révision budgétaire 2018 révisé du 22 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que les documents déposés soient acceptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-08-090

OMH – Budget révisé du 24 juillet 2018.

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec dépose au conseil municipal un rapport d'approbation révisé;

ATTENDU QU' il y a lieu d'accepter le déficit d'une somme de 2 \$ représentant la révision du budget révisé du 24 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que les documents déposés soient acceptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-08-091

Demande d'aide financière – F. bienheureux Jean XXXIII communauté de Saint-Samuel.

Le conseiller monsieur Léo Gauthier propose d'accorder une aide financière à la communauté de Saint-Samuel. Un montant de 300\$ a été approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2018-08-092

Demande de prêt temporaire Tire de Pick up et Tracteurs – Loisirs St-Samuel

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil accorde un prêt temporaire de 14 275\$ pour le change des petites caisses au Loisirs de Saint-Samuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions.

Des citoyens présents dans la salle demandent des informations concernant la construction d'un gymnase à l'école.

Affaires nouvelles.

Aucune affaire nouvelle

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Grégoire Bergeron propose la levée de la séance à 20 h 10. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Denis Lampron,
Maire**

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**